

Calendrier des préparations aux concours et examens professionnels organisées en Corse

2025-2026

Version du 12/11/2024

Centre national de la fonction publique territoriale



Préparez votre projet professionnel

Vous désirez évoluer dans votre carrière en choisissant la voie du concours ou de l'examen professionnel.

Si vous souhaitez :

- définir si la préparation d'un concours ou un examen est adaptée à votre projet professionnel,
- être en capacité de sélectionner le concours correspondant à votre profil et votre niveau,
- préparer les épreuves en vous organisant efficacement,
- anticiper votre projet et l'inscrire dans le temps,
- connaître l'offre du CNFPT en matière de préparation aux concours et son fonctionnement : recensement, tests de positionnement, formations tremplins, déroulement des préparations ...

Pour vous accompagner, le CNFPT programme au catalogue 2025 un webinaire de formation :

Les concours de la fonction publique territoriale : les comprendre et s'y préparer

Inscrivez-vous auprès de votre service formation :

Le 11/02/2025 de 9h à 12h - Code SF110 001

Le 06/11/2025 de 9h à 12h - Code SF110 002

Au vu des effectifs recensés, la délégation se réserve le droit d'organiser ou d'annuler une préparation au concours ou examen.
L'inscription à la préparation ne préjuge pas de l'avis de la commission d'équivalence de diplômes sur l'éligibilité, le cas échéant, à passer le concours.

Concours ou examens	Spécialités	1 ^{er} jour des épreuves	CDG organisateur	Date limite d'inscription à la préparation	Date des tests de positionnement (à distance)	Période prévisionnelle de la formation Tremplin	Période prévisionnelle et durée de la prépa	Code IEL pour inscription à la prépa
FILIÈRE ADMINISTRATIVE								
Attaché territorial int/ext/3^e C Concours Ajaccio catégorie A	Adm. générale	19/11/2026	CDG 2A	4 mars 2025	31 mars 25 14 :00 17 :00 A distance	Sept. 2025 à janvier 2026	Mars à nov. 2026 Entre 9 et 11 j *	<i>Interne / 3^{ème} C</i> DXP4A 073 <i>Externe</i> DXP4B 044
Attaché territorial int/ext/3^e C Concours Bastia catégorie A	Adm. générale	19/11/2026	CDG 2A	4 mars 2025	31 mars 25 14 :00 17 :00 A distance	Sept. 2025 à janvier 2026	Mars à nov. 2026 Entre 9 et 11 j *	<i>Interne / 3^{ème} C</i> DXP4A 074 <i>Externe</i> DXP4B 045
FILIÈRE ANIMATION								
Animateur Interne / 3^e c interne spécial Concours Ajaccio/Bastia catégorie B		25/09/2025	CDG 2A	12 février 2025	17 mars 25 14 :00 17 :00 A distance	Pas de tremplin	Avril à sept. 2025 Entre 9 à 11 j*	<i>Interne</i> DXP7E 052

Concours ou examens	Spécialités	1 ^{er} jour des épreuves	CDG organisateur	Date limite d'inscription à la préparation	Date des tests de positionnement (à distance)	Période prévisionnelle de la formation Tremplin	Période prévisionnelle et durée de la prépa	Code IEL pour inscription à la prépa
FILIÈRE MEDICO SOCIALE								
Cadre territorial de santé paramédical Concours Ajaccio catégorie A	Infirmier cadre de santé	13/04/2026	CDG 2A	09 sept. 25	Pas de test	Pas de tremplin	Janvier à avril 2026 Entre 4 et 6 j.*	DXP5I (i) 026
ATSEM Principal de 2^{ème} C Concours interne Ajaccio / Bastia catégorie C		14/10/2026	CDG 2B	4 mars 2025	3 avril 25 14 :00 16 :00 A distance	Oct. 2025 à Février 2026	Mai à octobre 2026 Entre 4 et 6 j	<i>Ajaccio</i> DXP0Q 029 <i>Bastia</i> DXP0Q 030
ATSEM Principal de 2^{ème} C Concours externe Ajaccio / Bastia catégorie C		14/10/2026	CDG 2B	4 mars 2025	3 avril 25 14 :00 16 :00 A distance	Oct. 2025 à Février 2026	Mai à octobre 2026 Entre 8 et 10 j	<i>Ajaccio</i> DXP5X 087 <i>Bastia</i> DXP5X 088

Concours ou examens	Spécialités	1 ^{er} jour des épreuves	CDG organisateur	Date limite d'inscription à la préparation	Date des tests de positionnement (à distance)	Période prévisionnelle de la formation Tremplin	Période prévisionnelle et durée de la prépa	Code IEL pour inscription à la prépa
FILIÈRE MEDICO SOCIALE								
ATSEM Principal de 2^{ème} C 3 ^{ème} concours Ajaccio / Bastia catégorie C		14/10/2026	CDG 2B	4 mars 2025	3 avril 25 14 :00 16 :00 A distance	Oct.. 2025 à Février 2026	Mai à octobre 2026 Entre 8 et 10 j	<i>Ajaccio</i> DXP5Y 065 <i>Bastia</i> DXP5Y 066
FILIÈRE TECHNIQUE								
Ingénieur territorial Art. 10 – alinéa 1 du décret n°2016-201 Examen Ajaccio catégorie A	**	18/06/2026	CDG 2B	4 mars 2025	3 avril 25 09 :00 12 :00 A distance	Pas de formation tremplin	Octobre 2025 à juin 2026 Entre 14 et 16 j *	<i>Ajaccio</i> DXP5C 027

**Examen ingénieur territorial – alinéa 1

Spécialités	Options
Prévention et gestion des risques	- Sécurité et prévention des risques - Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau
Informatique et systèmes d'information	- Système d'information et de communication - Réseaux télécommunications

Concours ou examens	Spécialités	1 ^{er} jour des épreuves	CDG organisateur	Date limite d'inscription à la préparation	Date des tests de positionnement (à distance)	Période prévisionnelle de la formation Tremplin	Période prévisionnelle et durée de la prépa	Code IEL pour inscription à la prépa
FILIÈRE SPP (Préparations réservées aux SIS 2A et 2B)								
Cadre de santé Concours interne / externe Ajaccio <i>catégorie A</i>		05/03/2026	A définir	4 mars 2025	Pas de test	Pas de tremplin	A partir d'octobre 2025	DXSPK 029
Cadre supérieur de santé Examen Ajaccio <i>catégorie A</i>		08/01/2026	A définir	4 mars 2025	Pas de test	Pas de tremplin	A partir d'octobre 2025	DXSPN 029
Lieutenant de 1^{ère} classe Concours Ajaccio <i>catégorie B</i>		07/05/2026	A définir	4 mars 2025	3 avril 25 09 :00 12 :00 A distance	Communiqué ultérieurement	Déc. 2025 à avril 2026	DXS02 010
Lieutenant HC Examen Ajaccio <i>catégorie B</i>		20/10/2026	A définir	4 mars 2025	3 avril 25 09 :00 12 :00 A distance	Communiqué ultérieurement	De mars 2026 à octobre 2026	DXS04 004



* Le nombre de jours de la préparation est susceptible d'évoluer selon les modalités d'organisation retenues (présentiel ou distanciel) ainsi que la durée de l'apport de connaissances sur la plateforme Formadist. Le CNFPT se réserve le droit de modifier l'organisation des formations.

Conditions d'accès aux préparations concours et examens professionnels

Le passage des tests à distance préalables à l'entrée en préparation concours est **obligatoire** (sauf concours sur titre et cas particuliers). Il conditionne l'inscription à la préparation ou à la formation tremplin. Les stagiaires et les collectivités recevront les informations techniques nécessaires lors de l'envoi de la convocation. Les tests se déroulent sur la plateforme Formadist.

L'inscription à une préparation ne dispense nullement de l'inscription personnelle au concours ou à l'examen auprès de l'établissement organisateur (CDG ou CNFPT).

Compte tenu de l'absentéisme, seront prioritaires les candidatures assurant les meilleures garanties d'assiduité et donc motivées sur la plateforme d'inscription en ligne par l'agent et la collectivité concernée. Le CNFPT se réserve le droit d'annuler une préparation en cours en cas de présences insuffisantes ou de manque d'implication des stagiaires.

L'inscription d'un agent à une préparation à un concours ou un examen doit faire l'objet d'un projet professionnel et être accompagnée par la collectivité employeur.

Seuls les stagiaires remplissant les conditions d'accès au concours ou à l'examen professionnel visé (diplôme, ancienneté) pourront s'inscrire à une préparation organisée par le CNFPT. Il incombe aux stagiaires et leurs collectivités de vérifier auprès du centre organisateur du concours ou de l'examen qu'ils remplissent bien les conditions d'accès.

Il est possible de s'inscrire à plusieurs tests. En cas de réussite, l'agent doit sélectionner une seule préparation par an. L'année étant entendue en glissement de 365 jours.

Les formations Tremplins

Les formations tremplin concernent uniquement les agents inscrits aux préparations concours et n'ayant pas satisfaits aux tests de positionnement.

Agents ayant partiellement satisfaits au test :

Le CNFPT propose une formation tremplin (pour les examens ou concours de catégories A, B ou C). Il s'agit d'une remise à niveau, dans des conditions optimales, avant une possible intégration en préparation concours/examen initialement visée.

Validation de la formation tremplin et inscription à la préparation :

Le passage d'une formation tremplin à la préparation au concours est subordonné à l'avis du collectif des formateurs et du CNFPT ainsi qu'à la réunion de plusieurs critères (niveau, assiduité, nombre de places disponibles).

Le CNFPT programme les formations tremplins uniquement si les effectifs nécessaires sont réunis et si le temps disponible avant la préparation le permet.